



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux pompiers et aux travailleurs paramédicaux/The Firefighters and Paramedics Arbitration Amendment Act;*

(M^{me} la ministre HOWARD)

(N° 209) — *Loi sur la transparence en matière de projets d'immobilisations/The Capital Projects Transparency Act.*

(M^{me} STEFANSON)

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (D. Cantin, M. Thiessen, K. Smith et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de faire de la province un leader en matière de recherche sur l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC) et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible. (S. Halayda, S. Kwiatkowski, A. E. Borys et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage de collaborer avec la GRC, le gouvernement fédéral et les collectivités afin de mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux défis liés à la prestation de services dans les régions rurales du Manitoba, notamment la possibilité d'affecter des unités d'intervention aux régions touchées par une recrudescence des actes criminels et de collaborer avec les intervenants en vue de déterminer si les territoires actuels des détachements de la GRC permettent d'assurer un service rapide et efficace. (J. Dunn, M. Zoan, J. Mozdzen et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (M. Timmerman, C. F. Scammell, E. Wilcox et autres)

M^{me} BRAUN, présidente du Comité permanent de la justice, présente son premier rapport.

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 7 décembre 2010.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 2 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets)*;
- projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)*;
- projet de loi 12 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* BLAIKIE;
- M^{me} BRAUN;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO;
- M. SARAN;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SWAN;
- M^{me} TAILLIEU;
- M. WHITEHEAD.

Le Comité a élu :

- M^{me} BRAUN à la présidence;
- M. SARAN à la vice-présidence.

Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)* :

Bob Williams

Polar Bears International

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 2) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 12) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} BRAUN, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* SWAN dépose :

le rapport annuel de la Cour provinciale du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
(Document parlementaire n^o 23)

le rapport annuel du juge en chef de la Cour provinciale sur les plaintes relatives à la conduite des juges pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2009.

(Document parlementaire n^o 24)

Pendant la période des questions orales, le président intervient et met le premier ministre ainsi que le leader de l'opposition officielle en garde quant à l'utilisation des mots « putting on the jack boots ».

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. BRIESE, SARAN et EICHLER, M^{me} SELBY ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M^{me} MITCHELSON formule un grief.

Mercredi 8 décembre 2010

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Harry J. ENNS qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* SELINGER, MM. MCFADYEN et EICHLER, M. le *ministre* ASHTON, MM. DERKACH et GERRARD, M^{me} MITCHELSON, M. NEVAKSHONOFF, M^{me} DRIEDGER, M. CALDWELL, M^{mes} TAILLIEU et BRAUN, MM. SCHULER, MARTINDALE et GRAYDON, M^{me} STEFANSON, M. FAURSCHOU, M^{me} la *ministre* WOWCHUK ainsi que M. MAGUIRE interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

La séance est levée à 17 h 15, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes